



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Première journée régionale  
de la pratique avancée  
28 novembre 2024  
Hôtel Mercure - Angoulême**

**Direction de l'Offre de Soins  
Direction déléguée aux professionnels de santé et à la prospective  
Pôle Ressources humaines en santé**



# Table ronde 1 : Comment bien se préparer à la formation ? Comment bien préparer son projet ?

Première journée régionale  
de la pratique avancée Nouvelle-Aquitaine  
28 novembre 2024



# Comment bien se préparer à la formation ? Comment bien préparer son projet ?

## Intervenants

Mme Valérie BERGER, Infirmière, Ph.D, HDR, Professeure associée Université de Bordeaux et faculté des Sciences Infirmières  
Université de Montréal, CeDS Université Bordeaux  
Co-responsable de la formation DEIPA à l'Université de Bordeaux

Mme Sylvie MARTY-HAASER, infirmière, cadre supérieure de santé, Centre de Coordination en Cancérologie (3C) du CHU de  
Bordeaux

Pr Sébastien HANTZ, MD, PhD, UMR Inserm 1092  
Responsable de la formation DEIPA à l'Université de Limoges  
Directeur du Département Universitaire de Sciences Infirmières

Mme Pascale BELONI, Infirmière, Ph.D, HDR, Maître de Conférences associée, Département Universitaire de Sciences Infirmières,  
U1094 Inserm U270 IRD EpiMaCT - Université de Limoges  
Co-responsable de la formation DEIPA à l'Université de Limoges

Pr Thomas KERFORNE, PU, Ph  
Responsable de la formation DEIPA à l'Université de Poitiers

Mme Nathalie HIDOUX, Directrice des soins, coordinatrice des soins Centre Hospitalier Charles Perrens, Bordeaux

# Comment bien se préparer à la formation ?

## Comment bien préparer son projet ?

Un diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée grade master délivré par les établissements d'enseignements supérieur accrédités à cet effet. Le référentiel d'activités et de compétences est établi par le Ministère de la Santé.

1 <sup>ère</sup> année Master 1 - Tronc commun	2 <sup>ème</sup> année Master 2 - Mention
2 semestres = 60 ECTS	2 semestres = 60 ECTS
Unités d'Enseignements (52 ECTS) :  UE Clinique ; UE Langue vivante étrangère ; UE Méthode de travail ; UE Formation et analyse des pratiques professionnelles ; UE Sciences infirmières et pratique avancée ; UE Santé Publique ; UE Recherche ;	Unités d'Enseignements (12 ECTS) :  UE Recherche ; UE Langue vivante étrangère ; UE Mémoire ;  Unités d'enseignements spécifiques à la mention choisie (24 ECTS) :  1° Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires. La liste des pathologies chroniques stabilisées est établie par arrêté du ministre chargé de la santé ; 2° Oncologie et hémato-oncologie ; 3° Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale ; 4° Psychiatrie et santé mentale ; 5° Urgences, à la condition que cette activité soit exercée par un établissement de santé disposant d'une autorisation d'activité de soins de médecine d'urgence donnée en application de l'article R. 6123-1.
UE Stage de 2 mois (6 ECTS)	UE Stage de 4 mois (24 ECTS)

# Comment bien se préparer à la formation ?

## Comment bien préparer son projet ?

Université de Bordeaux	Université de Poitiers	Université de Limoges
Accrédité pour 30 étudiant(e)s par promotion	Accréditée pour 25 étudiant(e)s par promotion	Accréditée pour 25 étudiant(e)s par promotion
Formation en temps plein Accompagnement à la préparation au dossier d'inscription à l'Université Préalable à la formation Maintien des compétences et en lien avec l'évolution des textes Priorité : implémentation effective et réussie	Formation en temps partiel : 2 semaines consécutives par mois (un minimum de 25% de temps de travail personnel) Attention portée à la constitution d'un projet d'implantation en préalable à l'admission	Formation en temps partiel : 15 jours d'enseignements par mois 15 jours par mois sur le terrain Attention particulière portée à la qualité du projet (fond et forme)
Collaboration internationale UE Cliniques mutualisées avec les étudiants en médecine	Co-construction de la formation avec un expert en pédagogie et travail en collaboration avec une équipe de professionnels de santé pluridisciplinaire	Favoriser l'accès à la formation des professionnels dans un contexte tendu des secteurs de soins, pour les infirmiers libéraux permettre de poursuivre leur activité Intervenants en présentiel uniquement pour les étudiants IPA

# Comment bien se préparer à la formation ? Comment bien préparer son projet ?

## Intervenants

Nathalie HIDOUX – Directrice des soins, coordinatrice des soins, Centre Hospitalier Charles Perrens,  
Bordeaux

# Comment accompagner les IPA de la formation à l'implémentation sur le terrain ?

## Un projet porté par l'institution, clé de la réussite

- Engagement du CH Charles Perrens dans le soutien de la promotion professionnelle (Master de sciences cliniques en soins infirmiers, DU et DIU spécialisé en psychiatrie, pédopsychiatrie, addictologie, etc;)
- Projet IPA pensé et structuré au niveau de l'établissement en 2020
  - Groupe de travail avec 2 chefs de pôles, CGS + CSS de la DS + DS de l'IFSI + CSS de pôle
  - Nombreux questionnement sur stages, financement des postes, rattachement hiérarchique
  - Création fiche de mission institutionnelle avec temps dédié sur des missions transversales
  - Constitution de jury pour sélectionner les IDE qui seront financés
- Présentation du projet de déploiement des IPA au sein des instances et des réunions d'encadrement
  - Directoire
  - CME
  - CSIRMT...

# Comment accompagner les IPA de la formation à l'implémentation sur le terrain ?

## Préparation & sélection des projets de formation IPA

Note d'information pour appel à candidature avant chaque rentrée universitaire

- Financement annuel de 2 projets/an
- Annonce de la priorisation des projets (ex exercice en CMP ou CMPEA en 2024)
- Fiche de mission de l'IPA annexée
- Description brève de la formation
- Avoir 5 ans d'exercice en psychiatrie
- Attention portée sur l'investissement et l'engagement de l'IDE dans ce projet de formation

Constitution d'un dossier avec:

- Lettre de motivation
- Projet professionnel sur une pratique avancée
- Lettre d'engagement du chef de pôle et du cadre supérieur de santé

Jury de sélection composé de 4 membres: un PUPH participant à la formation / 1 médecin exerçant en CMP(EA) / Directeur des soins/ 1 CSS de pôle

Critères de sélection:

- projet écrit sur une pratique avancée infirmière en psychiatrie
- parcours de formation
- investissement dans les projets d'unité, de pôle et institutionnel
- expertise clinique
- posture réflexive
- aptitude à suivre une formation longue
- motivations
- quid du niveau en langue vivante?

En parallèle de la note d'information, rencontre des IDE qui ont un projet par la CGS et le CSS du pôle:

- explicitation du projet
- projection dans la formation
- degré d'anticipation de la conciliation vie professionnelle/vie personnelle
- maturation du projet, capacité à se projeter dans une formation longue, etc...
- questionnement du CSS de pôle sur la projection à l'issue de la formation (financement, etc..)

Les IPA en poste proposent un temps d'information et d'échanges sur le métier, la formation, les contraintes, les frais financiers...



# Comment accompagner les IPA de la formation à l'implémentation sur le terrain ?

## Durant la formation

- Lien entre l'étudiant IPA et son CSS
- Retour sur son pôle d'origine 1 mois l'été
- Dernier stage préconisé sur le futur lieu d'exercice

## Pour l'établissement

- Penser à faire le lien avec la pharmacie pour que les EIPA et les futurs IPA aient accès au logiciel de prescription (profil des internes)
- Réfléchir au rattachement hiérarchique des IPA pour l'évaluation annuelle

## Perspectives

- Réflexion autour de l'intégration d'un IPA dans le jury de sélection
- Formation de formateur en analyse des pratiques professionnelles (APP) pour tous les IPA en poste (8 à ce jour) + IPA du CEDEF (convention avec CH Charles Perrens)  
→ APP pour les Compagnons qui tutoient les jeunes professionnels IDE
- Revoir les missions transversales des IPA pour les impliquer dans des formations de développement des compétences des professionnels de l'établissement (raisonnement clinique, transmissions ciblées)